

Nom de l'Association Souscriptrice	<input type="text"/>
Adresse de l'Association Souscriptrice	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Pays d'immatriculation	<input type="text"/>
L'Association Souscriptrice a-t-elle plus de 2 années d'existence?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Information concernant l'activité	<input type="text"/>
L'Association Souscriptrice fait-elle partie d'un groupe?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'Association Souscriptrice a-t-elle des actifs en Amérique du nord?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu par l'affirmative à la question précédente, veuillez indiquer s'ils doivent être garantis?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Quel est le montant des capitaux propres?	<input type="text"/>
Quel est le montant du résultat net?	<input type="text"/>
Quel est le montant du Budget?	<input type="text"/>
Date des derniers états financiers	<input type="text"/>
Y-a-t-il eu des sinistres au-delà de 10.000 Euro au cours des 2 dernières années?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Important: Déclaration du Proposant

L'Association Souscriptrice ou l'une de ses Filiales déclare ne pas avoir connaissance de faits ou circonstances susceptibles d'engager la responsabilité civile des Assurés.

L'Association Souscriptrice dûment représentée par le soussigné et se portant fort de ses Filiales et Assurés déclare qu'à sa connaissance les déclarations ci-dessus sont exactes, complètes et sincères.

En cas de modification de ces informations entre ce jour et la date de prise d'effet du contrat, le soussigné s'engage à en informer l'Assureur, qui se réserve alors le droit de modifier son offre. Les dites informations font partie intégrante du contrat.

Conformément aux articles L.113.8 et L.113.9 du code des assurances, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, si cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le Sinistre.

Fait à

le

Signature et fonction du représentant
légal de l'Association Souscriptrice